Alexandre MARQUI

Par : Fabrice Bourrée



Association Eysses

- Informations
  - Nom : MARQUI
  - Prénom(s) : Alexandre
- Etat civil
  - Date de naissance : 08/06/1914
  - Ville de naissance : Lourdes
  - Département de naissance : Hautes-Pyrénées
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - chaudronnier
  - Date de décès : 23/02/1944
  - Lieu de décès : Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)
- Arrestation et condamnation
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Pau
  - Date de condamnation : 24/07/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Détention et transport d'armes
    - munitions et explosifs
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : 10 ans
- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 398

    - Motif de la levée d'écrou : Fusillé
    - Date de la levée d'écrou : 23/02/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 4 mois, 8 jour(s)
- Reconnaissance
    - Médaille de la Résistance
    - A titre posthume
    - Date du décret MRF : 07/12/2023

Biographie

Né à Lourdes (Hautes-Pyrénées) le 8 juin 1914, Alexandre Marqui est issu d'une famille marquée par les conflits. Son grand-père, d'origine florentine, avait combattu sous les ordres de Garibaldi et son père fut gazé pendant la Grande Guerre.

Après l'obtention de son certificat d'études primaires, Alexandre Marqui effectue son apprentissage dans une entreprise de serrurerie et chaudronnerie. En 1934, il effectue son service militaire au 49e régiment d'infanterie de Bayonne. À la mort de son père, Alexandre, qui est l'aîné de six frères et sœurs, prend la responsabilité de chef de famille.

En 1936, il est l'un des organisateurs du Front populaire à Lourdes. À la fin de la guerre d'Espagne, dans la maison familiale, une pièce sert à héberger les réfugiés espagnols, communistes, socialistes, anarchistes. Quelle que soit la couleur politique, la famille s'attache d'abord à sauver la vie.

Dès le début de la guerre, fidèle à ses convictions, Alexandre Marqui s'engage comme volontaire sur la ligne Maginot. Démobilisé, de retour à Lourdes, il commence par distribuer des tracts anti-vichystes et anti-hitlériens avec ses camarades de travail. Lors de la visite du maréchal Pétain à Lourdes, il passe une bonne partie de la nuit avec deux camarades à peindre des inscriptions sur la chaussée, « À bas Pétain ».

Réfractaire au service du travail obligatoire (STO), Alexandre Marqui rejoint le 5 janvier 1943 le groupe FTP de Lourdes puis le maquis de Lesponne, près de Bagnères-de-Bigorre. Il participe activement à toutes les opérations de sabotages menées par le groupe, dont trois sabotages de voies ferrées et celui des lignes haute-tension à Orignac (Hautes-Pyrénées), en février 1943, qui paralyse les carrières d'ophite exploitées pour le compte des Allemands. Après la réorganisation du groupe principal en deux sous-groupes, Alexandre Marqui prend le commandement de l'un des deux. En mars 1943, il prend part à l'attaque d'un véhicule transportant des officiers allemands ainsi qu'à la destruction à la bombe de quatre camions allemands remplis d'armes et de matériel. Au début du mois d'avril, Alexandre Marqui participe à l'attaque à la grenade contre le mess

des officiers allemands à Lourdes.

C’est en attaquant la Maison du maréchal, siège de la milice et de la LVF qu’il est surpris dans la nuit du 10 au 11 avril 1943 par deux agents de police. Rattrapé, il est conduit au commissariat de Lourdes. Transféré à l’école Jeanne-d’Arc à Tarbes, il est interrogé de nombreuses fois puis interné dans la prison de cette ville. Il réussit à faire passer une lettre à ses camarades de la Résistance pour leur dire qu’il n’a pas parlé et pour les inviter à poursuivre le combat. Le 22 juillet 1943, la section spéciale de la cour d’appel de Pau le condamne à dix ans de travaux forcés. Il est alors incarcéré à la maison centrale d’Eysses dans le Lot-et-Garonne.

Lors de la tentative d’évasion collective du 19 février 1944, il participe aux combats au sein du groupe mené par Louis Guiral. Sérieusement blessé lors de ces affrontements, il est identifié comme l’un des meneurs de l’insurrection des détenus. La cour martiale réunie par Joseph Darnand à Eysses le condamne à mort. Il est fusillé le 23 février 1944 avec onze de ses camarades par un peloton de GMR et de gendarmes.

Après la Libération, le corps d’Alexandre Marqui est ramené dans sa ville natale de Lourdes. Aujourd’hui, une des artères principales de la ville porte son nom.

Par décret du 7 décembre 2023, publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 29 janvier 2024, la médaille de la Résistance française a été décernée à titre posthume à Alexandre Marqui.

Bibliographie

Lautisser Michel, Jaladieu Corinne, Douze fusillés pour la République, Association pour la mémoire d’Eysses, Paris, 2004.

Album photos

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

Par décret du 7 décembre 2023, publié au *Bulletin Officiel des Décorations, Médailles et Récompenses* du 29 janvier 2024 ;

LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE A ÉTÉ DÉCERNÉE À TITRE POSTHUME

À *M. Alexandre MARQUI, né le 8 juin 1914 à Lourdes (Hautes-Pyrénées)*

Vu, vérifié, scellé et enregistré n° 23.497
Le délégué national de l'ordre de la libération
Le général de division (2s) Christian BAPTISTE

Fait à Paris, le 9 février 2024

